



Bruxelles, le 5 novembre 2015  
(OR. en)

13585/15

IND 168  
COMPET 487  
COMER 143  
ENER 377  
EMPL 422

**NOTE**

---

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	<i>Préparation de la réunion extraordinaire du Conseil "Compétitivité" du 9 novembre 2015</i> Situation de l'industrie sidérurgique européenne – Échange de vues

---

Les délégations trouveront ci-joint une note de la présidence intitulée "Situation de l'industrie sidérurgique européenne" en vue de la réunion extraordinaire du Conseil "Compétitivité" consacrée au secteur sidérurgique qui se tiendra le 9 novembre 2015.

DEFIS AUXQUELS EST CONFRONTE LE SECTEUR SIDERURGIQUE EUROPEEN EN MATIERE  
DE COMPETITIVITE

DOCUMENT D'INFORMATION DE LA PRESIDENCE

La réunion extraordinaire du Conseil "Compétitivité" a pour objectif de répondre aux défis auxquels est confronté le secteur sidérurgique européen en termes de croissance, d'emploi et de compétitivité à l'échelle mondiale.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts de la présidence pour contribuer à la prise en compte systématique des questions relatives à la compétitivité, ainsi que l'a demandé le Conseil européen<sup>1</sup>. Elle doit également permettre au Conseil "Compétitivité" de s'acquitter de son mandat en ce qui concerne l'analyse des questions horizontales et sectorielles ayant des conséquences notables sur la compétitivité de l'UE<sup>2</sup>. Cette mission exige une capacité de réaction rapide à des questions importantes.

La présente note vise à alimenter les discussions au sein du Conseil en fournissant des informations d'ordre général sur les évolutions les plus récentes dans le secteur sidérurgique et sur les défis spécifiques auxquels est confrontée l'industrie sidérurgique européenne.

Les discussions seront menées sous forme d'un échange de vues ouvert sur la compétitivité de l'industrie sidérurgique européenne. Les ministres seront invités, après s'être exprimés sur la situation dans leurs États membres respectifs, à exposer leur point de vue sur les mesures qui pourraient être prises au niveau de l'UE pour améliorer la compétitivité du secteur sidérurgique européen.

---

<sup>1</sup> Doc. EUCO 7/1/14 du 21 mars 2014.

<sup>2</sup> Le Conseil européen de mars 2003 a invité à ce que le Conseil "Compétitivité" soit *"effectivement consulté, dans le cadre des procédures décisionnelles du Conseil, sur les propositions considérées comme étant susceptibles d'avoir un effet notable sur la compétitivité, de même que toutes les formations du Conseil sont chargées d'évaluer l'impact de leurs travaux"*. Parallèlement, le Conseil européen a déclaré que le Conseil "Compétitivité" *"devait assumer activement son rôle horizontal de promotion de la compétitivité et de la croissance (...), en réexaminant périodiquement tant les questions horizontales que sectorielles"*.

La présidence rappelle aux délégations que les questions commerciales doivent être abordées en priorité au sein de la formation appropriée du Conseil, c'est-à-dire dans le cadre du Conseil des affaires étrangères (Commerce), dont la prochaine session est prévue le 27 novembre.

Cette réunion du Conseil "Compétitivité" sera suivie d'un dîner ministériel informel en présence de plusieurs PDG de l'industrie sidérurgique européenne. Ce dîner-débat vise à donner aux ministres l'occasion d'échanger des vues avec des représentants de l'industrie et de se faire une idée concrète de la situation sur le terrain.

### **Situation du secteur sidérurgique européen**

Le chiffre d'affaires de la sidérurgie européenne avoisine les 180 milliards; elle fournit près de 360 000 emplois directs et produit quelque 170 millions de tonnes d'acier par an dans plus de 500 sites de production sidérurgique situés dans 23 États membres de l'UE.

Aujourd'hui, l'UE ne représente que 10 % environ de la production mondiale, contre 22 % en 2001 et 15,7 % en 2007. En comparaison, la part de la Chine dans la production mondiale d'acier est passée de 15 % en 1999 à près de 50 % aujourd'hui.

L'acier est un élément important de la compétitivité globale de l'économie de l'UE et constitue un maillon important d'un certain nombre de chaînes de valeur industrielles. L'approvisionnement en aciers fins à des coûts abordables présente un lien étroit avec la compétitivité de nombreux secteurs industriels, dont les secteurs de la construction, de l'automobile, de l'électronique et de l'ingénierie électrique et mécanique.

Les efforts de restructuration passés ont eu pour effet de rendre le secteur sidérurgique de l'UE plus dynamique, plus innovant et plus à l'écoute du client. La capacité qu'a cette industrie d'élaborer de nouveaux produits sidérurgiques caractérisés par leur finesse et leurs propriétés spéciales confère au secteur un avantage concurrentiel général. En outre, ses performances environnementales et l'utilisation rationnelle qu'elle fait des ressources classent l'industrie sidérurgique européenne parmi les premières au niveau mondial.

Toutefois, l'industrie sidérurgique européenne est confrontée à un certain nombre de défis majeurs, qui sont décrits plus en détail ci-dessous. La section suivante donne également l'exemple de politiques existantes qui sont en mesure d'apporter une solution à ces défis.

## **Les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie sidérurgique européenne**

### *1. Surcapacité au niveau mondial et pratiques commerciales déloyales: dialogue politique avec nos partenaires et utilisation optimale des outils existants*

Le secteur sidérurgique de l'UE pâtit actuellement d'une importante surcapacité de production au niveau mondial. Les autres producteurs sont également touchés par le ralentissement économique mondial et par les surcapacités qui en découlent, ce qui fait baisser les prix et pousse les régions concurrentes à des pratiques faussant les échanges.

À titre d'exemple, l'industrie sidérurgique chinoise affichait en 2014 une surcapacité d'environ 340 millions de tonnes, soit plus du double de la production annuelle d'acier brut de l'UE au cours de la même année (169 millions de tonnes).

Le surinvestissement dans les capacités de production est accentué par le ralentissement économique actuel en Chine. Des pays tiers producteurs d'acier ont mis en place des restrictions commerciales ou des mesures faussant la concurrence afin de protéger leur propre industrie sidérurgique, notamment des barrières tarifaires, des mesures non tarifaires, des incitations et des subventions à l'exportation, ainsi que des restrictions frappant différents types de matières premières qui entrent dans la fabrication de l'acier.

Outre le protectionnisme local, les pays tiers ont souvent recours à des pratiques commerciales déloyales en vue d'exporter des excédents de production. Lorsque cela s'avère nécessaire et que le recours à de telles pratiques est étayé par des preuves, la Commission applique, pour y remédier, ses instruments de défense commerciale (IDC). Ainsi, près de 37 mesures antidumping définitives sont actuellement en vigueur pour protéger l'industrie sidérurgique de l'UE contre ces comportements commerciaux déloyaux.

### *2. Coûts de l'énergie – Situation au niveau mondial et au sein de l'UE*

Les dernières statistiques relatives au prix de l'énergie à l'échelle internationale montrent que les prix de l'électricité dans l'UE sont beaucoup plus élevés que dans certaines autres régions du monde productrices d'acier, ce qui a une incidence considérable sur les secteurs à forte consommation d'énergie, tels que le secteur sidérurgique.

Des différences en matière de prix de l'énergie persistent au sein de l'UE et les écarts peuvent être importants, en raison des taxes et des politiques nationales dans le domaine de l'énergie.

Dans la proposition de réforme du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) qu'elle a adoptée récemment, la Commission prévoit de garantir l'attribution gratuite de quotas aux industries grandes consommatrices d'énergie, dans les limites imposées par le cadre d'action en matière de climat et d'énergie.

Cette proposition est en cours d'examen au Conseil et au Parlement européen. Elle prévoit également la mise en place d'un fonds pour l'innovation et d'un fonds pour la modernisation, afin d'accroître le soutien aux activités de démonstration de technologies innovantes, de faciliter les investissements en faveur de la modernisation des systèmes d'énergie et d'améliorer l'efficacité énergétique dans les États membres à plus faible revenu.

Pour ce qui est des mesures de soutien nationales prises dans le cadre des programmes nationaux en matière d'énergie, la politique en matière de concurrence et d'aides d'État constitue un élément important pour protéger le marché unique. Les lignes directrices de la Commission concernant les régimes d'aide relatifs aux énergies renouvelables, ainsi que la possibilité pour les États membres de compenser les coûts indirects liés au SEQE, contribuent à alléger les coûts pour l'industrie.

### *3. Plan d'investissement: modernisation de l'industrie sidérurgique*

L'industrie sidérurgique de l'UE est également confrontée à d'importants défis en ce qui concerne l'encouragement qui doit être apporté à de nouveaux investissements de caractère durable.

Le plan d'investissement pour l'Europe peut contribuer à favoriser la compétitivité des industries grandes consommatrices d'énergie, telles que la sidérurgie, dans le cadre de solutions innovantes.

La plateforme européenne de conseil en investissement récemment créée peut développer une compétence spécialisée dans les industries grandes consommatrices d'énergie et appuyer la construction de bons projets d'investissement.

Alors que le FEIS ne prévoit pas de quotas sectoriels, la BEI a déjà approuvé et financé un projet dans le domaine sidérurgique au titre du FEIS; de nouveaux projets pourraient être présentés pour évaluation dans un proche avenir.

### *4. Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: soutien de politiques actives du marché de l'emploi*

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation peut cofinancer jusqu'à 60 % du coût total des mesures actives sur le marché de l'emploi qui font partie d'un ensemble coordonné de services personnalisés visant à faciliter la réinsertion sur le marché du travail salarié ou non-salarié des travailleurs licenciés.

## **Conclusion**

Le section qui précède illustre les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie sidérurgique européenne et donne des exemples de politiques de l'UE qui sont en mesure de constituer un appui et une aide au renforcement de sa compétitivité.

Il ne s'agit toutefois que d'exemples; d'autres politiques et actions pourraient être envisagées, notamment l'amélioration de l'accès aux marchés publics des pays tiers ou l'utilisation optimale des possibilités offertes par les règles de l'UE en matière d'aides d'État. Le futur paquet sur l'économie circulaire ouvre également des possibilités pour renforcer la compétitivité de l'industrie sidérurgique européenne.

En termes de processus et de surveillance de la compétitivité de l'industrie sidérurgique européenne, il serait possible de traiter la situation particulière de l'industrie sidérurgique, en concertation avec les acteurs concernés, dans le cadre du groupe de haut niveau que la Commission européenne a dédié aux industries grandes consommatrices d'énergie. En outre, le dialogue avec les grands pays tiers producteurs d'acier (tels que la Chine et l'Inde) devrait être renforcé, notamment dans le cadre du comité de l'acier de l'OCDE.

Les États membres sont invités à prendre ces éléments en compte dans le cadre des discussions au sein du Conseil "Compétitivité".